

# DAS

Diplôme de formation continue  
Diploma of Advanced Studies

# Gestion culturelle

septembre 2017 | juin 2019

10<sup>e</sup> édition

Formation en cours d'emploi



*Unil*  
UNIL | Université de Lausanne

**artos**  
association professionnelle



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**



## 10<sup>e</sup> édition DAS en Gestion culturelle

En 2000, à l'initiative de l'Association romande technique organisation spectacle (*artos*), les Universités de Genève et de Lausanne ont créé le programme de formation continue en **Gestion culturelle**. Reconnu sur le marché du travail, ce diplôme universitaire (DAS) apporte des réponses innovantes aux questions posées par la gestion de la culture. Il valorise le partage d'expériences et d'échanges professionnels. La dixième édition démarre en 2017.

### Comité directeur

#### Direction

**Prof. Frédéric Elsig**, Faculté des lettres, Université de Genève

**Prof. Maia Wentland**, Faculté HEC, Université de Lausanne

#### Membres

**Sophie Huber**, directrice du Centre pour la formation continue et à distance (CFCD), Université de Genève

**Jacques Cordonier**, chef du Service cantonal de la culture du Valais

**Nicole Galland**, directrice scientifique UNIL de la Formation continue UNIL-EPFL

**Jean-Marc Genier**, producteur et expert culturel OIF

**Thierry Luisier**, directeur du Théâtre Benno Besson, Yverdon-les-Bains

**Nadia Keckeis**, directrice adjointe du Service cantonal de la culture, Genève

**Dominique Massard**, administratrice d'*artos*, Association romande technique et organisation de spectacle, Lausanne

#### Coordination

**Ana Rodriguez**, chargée de l'organisation du programme, Formation continue UNIL-EPFL



## Une formation sur mesure pour développer des compétences en gestion culturelle

**A**u cours des dernières décennies, la culture et les arts sont devenus des enjeux de société. Que ce soit à travers l'art (formation, création, diffusion), la diversité culturelle (multiculturalité, relations interculturelles, etc.) ou les approches transversales comme les politiques d'intégration, le tourisme ou le marketing urbain, la culture est une thématique sociétale incontournable. Dans un secteur éminemment complexe qui convoque différentes disciplines générales, le management culturel exige des compétences spécifiques, grâce auxquelles il est possible de conjuguer la primauté de l'art et des nécessités d'un autre ordre.

Dans ce but, le **Diplôme de formation continue (DAS) en Gestion culturelle** propose une approche interdisciplinaire stimulant les réflexions sur les interactions entre les contextes politiques, économiques, légaux et sociologiques et la dimension esthétique et culturelle des différents champs artistiques.

Animé par des professeurs d'université et des experts des domaines économique, social et culturel, il répond au souci de perfectionnement professionnel et permet d'élargir son réseau de partenaires.

### Public

Le DAS en Gestion culturelle s'adresse aux personnes actives dans les domaines suivants:

- Institutions, associations actives dans le domaine artistique ou culturel, organismes indépendants
- Administrations publiques ou organisations privées (collectivités publiques, fondations, institutions de formation, etc.)
- Industries créatives (film, média, design, graphisme, etc.)
- Secteurs connexes (marketing, sponsoring, etc)



## Objectifs

- Renforcer et élargir ses compétences en management et acquérir des outils de gestion
- Connaître la nature, les enjeux et les mécanismes de la culture sous ses différentes facettes (politiques, légales, économiques, sociologiques et artistiques)
- Cerner les enjeux généraux des tendances esthétiques, politiques et économiques, les spécificités des différents champs artistiques et intégrer les changements en cours
- Approfondir sa connaissance des politiques culturelles suisses et européennes
- Construire et défendre un projet culturel sur la base d'une vision stratégique claire
- Définir des objectifs et savoir les communiquer
- Aborder les principes relatifs à une bonne gouvernance et une gestion saine
- Préciser son rôle et son positionnement en tant que gestionnaire culturel, en trouvant un équilibre entre les paramètres artistiques, politiques et économiques
- Étudier et approfondir, dans le cadre de son travail de fin d'études, une réflexion sur un sujet ouvrant de nouvelles perspectives et élaborer un projet de développement

## Structure

Formation en cours d'emploi sur 20 mois

50 jours de formation, soit 350h d'enseignement

Approche interdisciplinaire et pédagogie interactive

Cours, visites de lieux, travaux de groupe, travail de fin d'études



## Approche pédagogique

La formation associe les concepts et les outils de gestion aux pratiques professionnelles et aux réalités culturelles. Offrant un espace interactif d'apprentissage et d'échanges, elle met à contribution les compétences et spécificités des participants.

Chaque module alterne perspectives générales et questions de terrain:

Notions théoriques de base • Présentation des applications majeures dans le domaine de la culture • Approfondissement de la matière par une analyse de sa propre réalité • Études de cas pratiques et témoignages de praticiens • Travaux de groupe donnant lieu à des travaux de synthèse et d'intégration des connaissances • Visites de lieux culturels en Suisse romande

## Intervenants

- Enseignants des Universités de Genève et Lausanne: Facultés de droit, HEC, lettres, sciences sociales et politiques
- Spécialistes suisses et européens
- Représentants d'institutions publiques ou privées suisses et étrangères
- Professionnels des secteurs culturels

## Diplôme

Titre officiel des Universités de Genève et Lausanne, le **Diplôme de formation continue (DAS) en Gestion culturelle / *Diploma of Advanced Studies (DAS) in Cultural Management*** est délivré par la Faculté des lettres de l'Université de Genève et par la Faculté des Hautes Études commerciales de l'Université de Lausanne lorsque le participant a réussi les évaluations des modules et du travail de fin d'études et a participé à au moins 80% des enseignements. Le titre correspond à 30 crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System).



Le DAS en Gestion culturelle comporte 10 modules répartis en 2 domaines **Politiques et pratiques du champ culturel** (5 modules, 11 ECTS) et **Management de projets culturels** (5 modules, 11 ECTS). Il donne lieu à un **travail de fin d'études** (8 ECTS).

## Politiques et pratiques du champ culturel

### Module 1 | **Politique de la culture**

**Saisir les enjeux actuels des politiques culturelles pour mieux se positionner et agir**

- Définitions et concepts en politique de la culture
- Politiques culturelles européennes et internationales
- Politiques culturelles en Suisse (commune, canton et Confédération) et secteur privé
- Mise en œuvre stratégique et opérationnelle de politiques culturelles

### Module 2 | **Droit de la culture**

**Comprendre les mécanismes juridiques pour élaborer un cadre de travail adéquat**

- Notions générales en droit et cadres légaux (lois, code des obligations)
- Structures juridiques dans le domaine de la culture (fondation, association, sàrl)
- Droit d'auteur et propriété intellectuelle, cadre juridique des sites internet
- Droit des créateurs et des interprètes: de la naissance à l'exploitation des œuvres
- Droit contractuel et droit du travail (assurances, contrats, prévoyance professionnelle des artistes)



## Module 3 | Sociologie de la culture

### Intégrer les enjeux sociologiques pour gérer avec efficacité le secteur culturel

- Définitions et concepts en sociologie de la culture
- La production artistique et culturelle (métiers de l'art et catégories socio-professionnelles)
- La réception et les publics de la culture (comportements, statistiques, parcours de spectateurs)
- La médiation culturelle

## Module 4 | Économie de la culture

### Connaître les approches économiques pour combiner avec pertinence les financements privés et publics

- Définitions et concepts en économie de la culture (approches économiques, poids économique de la culture)
- Modèles économiques du secteur culturel (marché de l'art, arts vivants et industries culturelles et créatives)
- Industries culturelles (cinéma, musique et livres), économies créatives (graphisme, design, mode, etc.)

## Module 5 | Domaines artistiques

### Connaître les tendances esthétiques et les spécificités disciplinaires pour construire des options stratégiques

- Théories esthétiques et tendances artistiques contemporaines
- Arts de la scène (danse, théâtre et performance)
- Arts visuels (art, sculpture, photo, art digital)
- Musique (classique et actuelle)
- Cinéma, cultures digitales, jeux, nouvelles tendances



## Management de projets culturels

### Module 6 | **Vision d'entreprise et stratégie de développement**

#### **Acquérir les outils méthodologiques pour le management d'une organisation culturelle**

- Analyser sa situation et les enjeux liés à son avenir
- Faire la synthèse de ses caractéristiques en termes de compétences distinctives, forces et faiblesses, avantages concurrentiels
- Prendre des décisions stratégiques (diversifier, sous-traiter, s'allier, etc.) en les traduisant en plan d'actions
- Mettre en place un contrôle interne et disposer d'indicateurs en terme d'efficacité
- Analyser son activité professionnelle d'un point de vue stratégique
- Communiquer clairement et défendre son projet lors d'une présentation

### Module 7 | **Marketing et consommation des arts et de la culture; promotion et communication**

#### **Comprendre la consommation des produits et services culturels**

- Élaborer un plan de marketing culturel
- Organiser les relations publiques et communiquer avec les médias
- Promouvoir des projets culturels

### Module 8 | **Financement d'un projet culturel; montage financier**

#### **Acquérir les mécanismes financiers propres à la gestion culturelle**

- Comprendre la logique des différents partenaires financiers, publics et privés (mécènes, sponsors)
- Entreprendre une recherche de financement et créer des montages financiers adéquats et novateurs



## Module 9 | **Gestion responsable de projet et conduite d'équipe**

### **Comprendre la démarche et acquérir les outils méthodologiques de gestion de projet**

- Saisir l'aspect complexe, innovant et socio-organisationnel de la gestion de projet en tenant compte des contraintes et des singularités du projet
- Étudier la faisabilité et analyser les risques inhérents à son projet
- Être capable de lancer, planifier et clôturer un projet

### **Saisir les défis de la gestion des ressources humaines**

- Comprendre les aspects liés à la conduite responsable d'équipe: fixer les objectifs, évaluer les résultats, organiser le travail, gérer les conflits et entretenir la motivation
- Saisir les enjeux du leadership: constituer une équipe, la conduire et accompagner ses phases d'évolution, responsabiliser les partenaires

## Module 10 | **Comptabilité et contrôle de gestion**

### **Acquérir les notions de base de comptabilité et du contrôle de gestion ainsi que les notions de comptabilité analytique**

- Décrypter, analyser, interroger l'information comptable et financière
- Savoir élaborer un plan financier selon les normes comptables en vigueur
- Acquérir les notions de base en matière de TVA

## **Travail de fin d'études**

Les participants rédigent un travail individuel d'environ 50 pages en exploitant les acquis de la formation et en menant des recherches personnelles. Chaque participant est encadré par un directeur de mémoire. La soutenance se déroule en présence du directeur et d'un expert.



## Intervenants Politiques et pratiques culturelles

- Anne-Marie Autissier, Institut d'études européennes à l'Université de Paris VIII
- Françoise Benhamou, économiste, professeur à l'Université Paris X-Nanterre
- Jacques Cordonier, chef du Service cantonal de la culture du Valais
- Olivier Donnat, sociologue, chargé d'études au Ministère de la culture, France
- Eric Eigenmann, professeur de dramaturgie, Faculté des lettres, Université de Genève
- Andrew Holland, directeur de Pro Helvetia
- Yvette Jaggi, ancienne présidente de Pro Helvetia et syndique de Lausanne (1990-1998)
- Philippe Kaenel, professeur d'histoire de l'art contemporain, Université de Lausanne
- Michaël Kinzer, ancien directeur du Festival de la Cité, Lausanne
- Frédéric Martel, écrivain, journaliste sociologue français, Paris
- Pierre-Michel Menger, directeur de recherche au CNRS et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, Paris
- Mathieu Menghini, professeur à la Haute École de travail social, Genève
- Chantal Prod'Hom, présidente du Conseil de direction de Plateforme10 et directrice du Mudac
- Georges Starobinski, professeur de musicologie, Université de Lausanne
- Anne-Catherine Sutermeister, responsable de l'Institut de recherche en art et design (Head), Genève
- Christoph Weckerle, professeur d'analyse de la culture et communication, Haute École d'art de Zürich
- Professionnels actifs dans les institutions et associations culturelles
- Représentants des cantons et communes
- Représentant de la Loterie romande, du Pourcent culturel Migros, de la Fondation Leenards



## Intervenants Management de projets culturels

- Bernard Catry, professeur honoraire HEC, Université de Lausanne
- Florian Ducommun, avocat, HDC Legal, Lausanne
- Michel Etter, directeur Museum Développement, Vevey
- Hedy Graber, directrice des Affaires culturelles et sociales du Pourcent culturel Migros, Zürich
- Patrick Gyger, Scène nationale de Nantes
- Jean-Blaise Held, journaliste-formateur
- Mathieu Jatton, secrétaire général du Festival Jazz Montreux
- David Jaussi, responsable administratif et financier de l'OSR, Genève
- Serge Leuenberger, cabinet de TVA, Genève
- Yan Luong, Head of digital media, Presence Suisse, DFAE
- Eric Mermod, juriste MyMusicRights sàrl, Lausanne
- Gabriel Morosoli, consultant en formation, conseil et coaching en entreprise, Genève
- Stéphanie Missonnier, professeure assistante HEC, Université de Lausanne
- Guido Palazzo, professeur HEC, Université de Lausanne
- Patrick de Rham, directeur de l'Arsenic, Lausanne
- Ana Rodriguez, chargée de l'organisation du programme, Lausanne
- Cécile Roten, communication Béjart Ballet
- Thierry Spicher, fondateur de Box Productions, membre de la Commission fédérale de cinéma de l'OFC, Lausanne
- John Voisard, directeur Théâtre populaire romand, La Chaux-de-Fonds
- Sébastien Vuignier, directeur de Takk productions, organisateur de concerts
- Professionnels des différents secteurs culturels



## Renseignements pratiques

### Condition d'admission

Expérience professionnelle d'administration de projets culturels d'au minimum trois ans.

### Inscription et renseignement

- L'admission des candidats se fait sur dossier (CV et lettre de motivation).
- L'inscription se fait en ligne avant le **28 février 2017** sur: [www.formation-continue-unil-epfl.ch/gestion-culturelle-das](http://www.formation-continue-unil-epfl.ch/gestion-culturelle-das). Le CV et la lettre de motivation peuvent être annexés en dossiers joints sur ce lien.
- Pour des raisons d'interactivité pédagogique, le nombre de participants est limité à 26.
- Les candidats seront avisés par lettre de la décision du comité directeur en avril 2017.

### Finance d'inscription

- CHF 9'800.-
- Lors de votre confirmation d'admission au programme (en avril 2017), un acompte de CHF 500.- devra être versé. Le solde de CHF 9'300.- devra être réglé à fin juin 2017.

### Lieu

Formation Continue UNIL-EPFL, Campus UNIL-EPFL, Lausanne

### Horaire et date

Les cours ont lieu les lundis de 9h00 à 17h00.

### Informations générales

**Mary-Claire André Mollet / Ana Rodriguez**

T +41 (0)21 693 71 33 | [mary-claire.andremollet@unil.ch](mailto:mary-claire.andremollet@unil.ch)

## Université de Lausanne

Formation Continue UNIL – EPFL

EPFL Innovation Park

Bâtiment E

1015 Lausanne

T. +41 (0)21 693 71 33

[www.formation-continue-unil-epfl.ch](http://www.formation-continue-unil-epfl.ch)

## Université de Genève

Centre pour la formation continue et à distance

Rue du Général Dufour 24

1211 Genève 4

T. +41 (0)22 379 78 33

[www.unige.ch/formcont](http://www.unige.ch/formcont)

## *artós*

Avenue de Morges 26

1004 Lausanne

T. +41 (0)21 621 80 60

[www.artos-net.ch](http://www.artos-net.ch)